

# NOTE CONCERNANT LA PRATIQUE DE L'EPS

## DANS L'ETABLISSEMENT

Les cours d'EPS se tiendront l'après-midi, durant les deux créneaux d'1h30.  
Chaque groupe aura un créneau d'EPS dans la semaine.

Les cours se dérouleront dans le strict respect des gestes barrières et des recommandations ministérielles concernant la pratique de l'activité physique dans le cadre scolaire.

### 1. Les modalités de pratique:

Les cours se déroulent en extérieur, sans matériel, en respectant une distanciation sociale d'au moins 2 mètres quand l'activité est statique, 5 mètres en situation de marche, et 10 mètres en situation de course.

En cas de mauvaise météo, le cours pourra avoir lieu dans une salle pour faire de la théorie ou de l'aide aux devoirs.

### 2. Les gestes barrières:

En quittant le rang, l'enseignant accompagne le groupe aux toilettes extérieures (cours de récréation) afin que **les élèves se lavent les mains**.

Arrivés sur le lieu du cours, **les élèves enlèvent leur masque** et le rangent dans un sachet individuel qu'ils auront amené dans leur sac. Le sachet sera rangé dans le sac, et celui-ci posé à proximité du groupe (pas de vestiaires).

A la fin du cours, **les élèves vont se laver les mains** accompagnés de l'enseignant aux toilettes extérieures, puis **ils mettent un nouveau masque (3ème masque) inutilisé auparavant**.

### 3. La tenue obligatoire:

Les élèves doivent donc amener **un troisième masque** le jour du cours d'EPS, fourni par la famille. Le troisième masque doit être stocké dans un sachet qui servira à stocker le masque usagé qui sera ramené à la maison.

Les élèves doivent arriver le matin en tenue de sport car ils n'auront pas la possibilité de se changer dans un vestiaire.

Ils est fortement conseillé que les élèves aient **une casquette ou un chapeau**.

**De plus, il faudra qu'ils aient avec eux une bouteille d'eau individuelle** afin de ne pas souffrir de la chaleur et de rester hydratés.